

LES DÉCHÈTERIES

6 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE SUR LE TERRITOIRE

	Déchèterie Nord	Déchèterie Ouest	Déchèterie de Corme-Royal	Déchèterie de Burie	Déchèterie de Chaniers	Déchèterie de Brassaud*
PRINTEMPS - ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre)						
Lundi			14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	
Mardi			9h/12h 14h/18h	fermé		8h/17h
Mercredi	9h/12h 14h/18h	9h - 12h 14h - 18h	fermé		fermé	
Jeudi			9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	
Vendredi			fermé			fermé
Samedi			fermé	fermé	fermé	fermé
Dimanche	fermé	fermé	fermé	fermé	fermé	fermé
AUTOMNE - HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars)						
Lundi			14h/17h	9h30/12h 14h/17h	9h30/12h 14h/17h	
Mardi			9h30/12h 14h/17h	fermé	9h30/12h 14h/17h	8h/17h
Mercredi	9h/12h 14h/17h	9h - 12h 14h - 17h	fermé	9h30/12h - 14h/17h	fermé	
Jeudi			9h30/12h 14h/17h	14h/17h	9h30/12h 14h/17h	
Vendredi			fermé	9h30/12h 14h/17h	9h30/12h 14h/17h	fermé
Samedi			fermé	fermé	fermé	fermé
Dimanche	fermé	9h30/12h30	fermé	fermé	fermé	fermé

Jours et horaires d'ouverture susceptibles de modifications. Consultez www.agglo-saintes.fr

* Ouverte aux particuliers uniquement pour les déchets verts.

Placez votre bac avec **LA POIGNÉE CÔTÉ ROUTE** si vous souhaitez qu'il soit collecté.



Une poignée qui n'est pas présentée côté route permet d'indiquer à l'agent de collecte que le bac ne doit pas être ramassé.

Pour tout renseignement

Ecosite - ZI des Charriers
1, impasse des Perches
17100 Saintes

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi et jeudi pour le service redevance).

☎ 05 46 98 07 19
✉ info@agglo-saintes.fr

Distribution des SACS JAUNES

La Communauté d'Agglomération de Saintes met à votre disposition des sacs jaunes pour vos emballages :

- dans les mairies
- à la Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou à Saintes
- à l'Écosite, ZI des Charriers, 1 impasse des Perches à Saintes
- dans les déchèteries.

Gérez votre compte ordures ménagères sur www.agglo-saintes.fr

Vous arrivez sur le territoire ? Vous déménagez ? Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez et vous changez de locataire ?

Sur www.agglo-saintes.fr, vous pouvez ouvrir, clôturer ou transférer votre compte ordures ménagères. Rendez-vous dans la rubrique « L'agglo au quotidien / Déchets ».

CALENDRIER DE COLLECTE 2019

SECTEUR HORS-SAINTES

LES GESTES DE TRI

LES EMBALLAGES MÉNAGERS

Bouteilles, briques et flacons alimentaires, flacons de produits d'hygiène ou ménagers, emballages métalliques...



... tous les sacs et sachets, les films, les plastiques rigides...



... et tous les petits emballages en métal.



Attention ! Les cartons bruns doivent être déposés en déchèteries.

LE PAPIER RECYCLABLE ET LES EMBALLAGES PAPIER CARTON

Prospectus publicitaires, journaux, magazines, enveloppes.



LE VERRE RECYCLABLE

Tous les récipients en verre qui ont un couvercle ou un bouchon (pots et bocaux, bouteilles en verre...).



**ALLÉGEZ VOTRE POUBELLE DE 30%
VENEZ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR !**

à SAINTES, le 2^e vendredi du mois entre 13h30 et 17h

À l'Écosite, impasse des Perches
(Zone des Charriers)

Composteur gratuit pour les foyers non équipés. Limité à un composteur par foyer. Se munir d'un justificatif de domicile.



CALENDRIER DE COLLECTE 2019

SECTEUR HORS-SAINTES

MODE D'EMPLOI

Pour connaître le jour de collecte de votre commune, regardez le jour de collecte dans le tableau ci-contre et reportez-vous au calendrier pour les semaines de collecte.

Exemple :

si vous habitez à Chaniers...

- les **ordures ménagères** sont collectées les **mardis** des semaines en **ORANGE**
- les **emballages recyclables** sont collectés les **lundis** des semaines en **BLEU**

Les papiers recyclables et emballages papier carton et le verre recyclable sont à déposer en points d'apport volontaire, quelle que soit votre commune.



❗ La première collecte d'ordures ménagères de l'année est avancée au 31 décembre 2018

❗ Les collectes d'ordures ménagères des mercredis 1^{er} mai et 25 décembre 2019 sont décalées aux jeudis 2 mai et 26 décembre 2019

SECTEURS	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES RECYCLABLES
BURIE	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine ORANGE
BUSSAC-SUR-CHARENTE	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine BLEUE
CHANIERS ❗	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine BLEUE
LA CHAPELLE-DES-POTS ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine BLEUE
CHÉRAC	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine ORANGE
CHERMIGNAC	VENDREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine ORANGE
LA CLISSE ❗	MERCREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine BLEUE
COLOMBIERS	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
CORME-ROYAL ❗	MERCREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine BLEUE
COURCOURY	VENDREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine ORANGE
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine ORANGE
LE DOUHET	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine BLEUE
ÉCOYEUX ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine ORANGE
ÉCURAT	VENDREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine BLEUE
FONTCOUVERTE ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine BLEUE
LES GONDS	VENDREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine ORANGE
LA JARD	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
LUCHAT ❗	MERCREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine BLEUE
MIGRON ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine ORANGE
MONTILS	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
PESSINES ❗	JEUDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
PISANY ❗	MERCREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine BLEUE
PRÉGUILLAC	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
ROUFFIAC	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
ST-BRIS-DES-BOIS	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine ORANGE
ST-CÉSAIRE	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine ORANGE
ST-GEORGES-DES-COTEAUX	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine BLEUE
ST-SAUVANT	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine ORANGE
ST-SEVER-DE-SAINTONGE	VENDREDI semaine ORANGE	JEUDI semaine ORANGE
SAINTE-VAIZE	MARDI semaine ORANGE	LUNDI semaine BLEUE
LE SEURE ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine ORANGE
THÉNAC	VENDREDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
VARZAY ❗	JEUDI semaine BLEUE	JEUDI semaine ORANGE
VÉNÉRAND ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine BLEUE
VILLARS-LES-BOIS ❗	MARDI semaine BLEUE	LUNDI semaine ORANGE

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					